



# COMITE DEPARTEMENTAL DE BASKET BALL DES ALPES MARITIMES

---

## **PROCES-VERBAL DU BUREAU DIRECTEUR DU 6 FEVRIER 2021 à 9 H 30 chez Notre Président**

**Présents** : Mesdames Nicole MANCA, Evelyne UBEDA, Claudie DELPOUX, Pierrette MANAS, Joëlle PEREZ

Messieurs Yves CRESPIEN, Saif CHERNI, Christian DAVID, Julien GREGORI, Johann BOSCHER

**Invité** : Daniel BES

**Excusée** : Madame Isabelle GUITTI

### **ORDRE DU JOUR**

- Approbation PV du 27 octobre 2020
- Compte rendu Visio-conférence avec la Ligue PACA
- Point sur la Trésorerie (simulation budget prévisionnel) et propositions d'aides aux clubs
- Situation sanitaire et décisions départementales
- Proposition de mini-championnats (mini basket-5c5-3c3)
- Point sur l'enquête réalisée auprès des clubs sur leur activité
- Aide aux clubs « Retour au Jeu »
- Questions diverses

La séance est ouverte à 9 H 30 par Yves CRESPIEN, Président du Comité des Alpes-Maritimes de Basket-ball.

## **APPROBATION PV COMITE DIRECTEUR DU 27 OCTOBRE 2020**

Le procès-verbal du Comité Directeur du 27 Octobre 2020 est adopté à l'unanimité.



Maison du Basket – 30-32 Chemin de la Ginestière – 06200 NICE  
Tél : 04 92 07 77 70 – Fax : 04.93.18.80.81

E-mail : [comitebasket06@wanadoo.fr](mailto:comitebasket06@wanadoo.fr) - Site : [comite-basket06.com](http://comite-basket06.com)  
**Organisme décentralisé de la FFBB reconnu d'Utilité Publique**



## COMPTE RENDU VISIO-CONFERENCE AVEC LA LIGUE PACA

Concernant la Ligue, les décisions suivantes ont été prises le jeudi 4 février :

- 250 € ayant reçu une aide au Retour au jeu pour les clubs.
- Engagements : La ligue remboursera un montant global de 54 800 €
- Péréquation : la ligue remboursera un montant global de 40 000 €
- Pour les manifestations à venir : les arbitres seront réglés sur la partie restante non remboursée

Montant TOTAL des aides : 114 570 €

## POINT SUR LA TRESORERIE ET PROPOSITIONS D'AIDES AUX CLUBS

### - TRESORERIE GENERALE

Claudie DELPOUX nous fait la présentation d'une simulation de budget d'ici la fin de la saison sportive (30/04)

- Le budget prévisionnel initial était de 539 970 €. Si l'on arrête les championnats aujourd'hui, les charges s'élèvent à 348 775 € et les produits à 328 269 € soit une insuffisance de 20 506 €. Ces chiffres tiennent compte du remboursement des engagements et de l'aide aux clubs.

### - ENGAGEMENTS

En cas d'arrêt des championnats, il est possible d'envisager pour les engagements, les deux propositions suivantes :

- Pour les équipes qui ont commencé les championnats
- Pour les équipes n'ont pas commencé les championnats

Il est proposé :

- De faire un avoir sur sommes restant à payer au comité pour les championnats non commencés
- De faire une aide aux clubs à hauteur du montant total de l'engagement pour les équipes ayant commencé les championnats

Le montant total de ces deux propositions s'élève à 14 965 €.

**Après en avoir délibéré, le bureau directeur, à l'unanimité des membres présents, donne un avis favorable à la proposition.**

### - CAISSE DE PEREQUATION

Concernant la caisse de péréquation :

- Le montant total facturé aux clubs est de 79 700 €
- Le montant du 1<sup>er</sup> acompte réclamé est de : 32 900 €
  - Sur ces 32 900 € - 30 260 ont été encaissés et 10 900 € ont été utilisés pour le règlement des rencontres jouées.

- Le 2<sup>ème</sup> acompte a été appelé mais peu ont réglés. Les 9 clubs ayant réglé par virement ou ayant réglé totalement la facture de l'année seront remboursés. Ceux qui ont payé par chèque se verront restituer les chèques à l'AG, quant aux autres ils seront contactés par Claudie DELPOUX notre trésorière.
- Il est également proposé la conservation des 22 000 € restant sur l'encaissement du premier acompte. Cette somme permettra de régler les montants à sortir pour les manifestations des mois de mai et juin 2021.

**Après en avoir délibéré, le bureau directeur, à l'unanimité des membres présents, donne un avis favorable à la proposition.**

## **SITUATION SANITAIRE ET DECISIONS DEPARTEMENTALES**

Nous sommes dans l'attente de la décision fédérale qui sera prise en comité directeur du 12 février 2021.

Concernant le Challenge Benjamins-Benjamines, il est maintenu par la FFBB et sera organisé par le comité dans les deux prochains mois.

Le challenge du comité est annulé.

## **PROPOSITION DE MINI-CHAMPIONNATS (MINI BASKET-5C5-3C3)**

Le retour en salle avec jeu et contact est prévu entre mi-avril et le mois de mai.

Des animations 5c5 (rencontres en mini-championnats) sans montée et sans descente sous forme de tournois peuvent être proposées aux clubs en mai et juin dans toutes les catégories.

Il est important de revenir sur les terrains avec beaucoup de convivialité.

Ces organisations seront proposées aux clubs sous forme d'inscription sans obligation.

Des animations en tournoi 3x3 seront proposées en juillet et août.

**Après en avoir délibéré, le bureau directeur, à l'unanimité des membres présents, donne un avis favorable à la proposition.**

## **POINT SUR L'ENQUETE REALISEE AUPRES DES CLUBS SUR LEUR ACTIVITE**

2/3 des clubs ont répondu.

Les organisations seront proposées très prochainement.

## **AIDE AUX CLUBS « RETOUR AU JEU »**

Pas mal de clubs du département ont fait la demande de retour au jeu. Il est rappelé que ceux qui ont eu l'aide fédérale percevront également une aide de la Ligue de 250 €.

## **QUESTIONS DIVERSES**

- Lors de la dernière réunion de Comité, il avait été noté que le club de CAGNES sur Mer n'avait pas réglé les 1<sup>ers</sup> et 2<sup>èmes</sup> acomptes des licences. Après vérifications et prises de contact entre Yves CRESPIN, notre président, Claudie DELPOUX (Trésorière Générale) et Dominique CUTAJAR (Président de l'US CAGNES), il a été constaté qu'en effet, à la date de la réunion le comité n'avait pas encaissé ces acomptes. Cependant, le club avait bien réglé, mais pas sur le bon compte. La banque avait débité le club, mais le comité n'avait pas été crédité compte tenu de cette erreur. D'où l'incompréhension des uns et des autres.
- Christian DAVID intègre la Commission Fédérale des Equipements. Nous le félicitons pour cette mission.
- Le club de US Sophia B demande l'intervention du Comité afin de pouvoir s'entraîner dans les installations de la commune ainsi que dans les installations de la commune de Biot car de nombreux licenciés sont domiciliés à Biot. Christian David se charge du dossier afin de donner satisfaction au club.
- Christian DAVID est entrain de recenser tous les terrains extérieurs afin de constituer une base de données dans toute la ligue PACA. Un document de recensement sera adressé à tous les clubs, dans les prochains jours
- Il a été constaté que l'E-marque V2 nécessite des ordinateurs plus puissants avec WINDOWS 10 et mémoire vive 4Go. Il est important que les clubs vérifient les capacités informatiques.
- Pierre MANAS-DURAN va envoyer les engagements pour la fête des Babys du lundi 5 avril 2021.

La date limite des réponses est d'ores et déjà fixée au 22 MARS 2021.

La séance est levée à 12 H 00

Le Président,



Yves CRESPIN

La Secrétaire Générale,



Joëlle PEREZ